## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

## Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

DÉCISION **2020-97** 

## Nombre de

membres du Bureau en exercice : 29

membres présents : 29membres absents : 0

SÉANCE DU MERCREDI 2 DECEMBRE 2020

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL

Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

## Point 5

TOURISME, CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES – CULTURE - Projet de restructuration de la salle de spectacle et du centre social du Centre Hospitalier d'Erstein - Convention partenariale dans le cadre du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud 4

Mme Laurence MULLER-BRONN, Vice-Présidente, expose le contenu de de cette convention associant le Département du Bas-Rhin, la Commune d'Erstein, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et le Centre Hospitalier d'Erstein.

Ces quatre entités s'associent en vue de permettre la réalisation du projet de restructuration de la salle de spectacle et du centre social du centre hospitalier d'Erstein.

Il s'agit de porter un projet global lié à la culture au sein de l'établissement et au sein du territoire intercommunal. Il s'agit également de définir le rôle de cet équipement culturel et son partenariat avec la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Les engagements de la Communauté de Communes sont de :

- O Développer le partenariat sur le champ de la lecture publique avec le CHE
- o Intégrer le CHE sur les réflexions liées à un projet culturel de territoire intercommunal.

Pour le projet global de 972 390 €, il est proposé que la communauté de Communes du Canton d'Erstein s'engage à apporter une contribution financière d'un montant de **10 000** €. La convention est consultable sur le drive.

Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer cette convention.

op phreumulus of 67230 Berger

Pour extrait conforme Fait à BENFELD le 8 décembre 2020

Le Président, Stéphane SCHA

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20201202-2020-97-DE Date de télétransmission : 09/12/2020 Date de réception préfecture : 09/12/2020